

Emplacement réservé	Références cadastrales	Destination	Superficies approchées	Bénéficiair
ER1	AM n°61, n°62, n°63	Création d'une voie d'accès pour l'extension au nord de la zone d'activités	2735m²	COMMUNI
ER2	AL n°15	Espace public en avant des grilles du château des Brulys	355m²	COMMUN
ER3	AL n°1et n°15	Cheminement vers le Bois de Samoreau — désenclavement d'une aire de jeux	1 340m²	COMMUNI
ER4	AK n°47, n°48, n°49, n°50	Extension du cimetière en partie Est	2 150m²	COMMUNI
ER5	AM n°88 et n°92	Aménagement d'une voie sur environ 270m linéaire afin de desservir le chemin du Petit Rocher et la zone d'activités	3 000m²	COMMUNI
ER6	AB n°167 et 276	Élargissement et réaménagement du chemin piéton entre la RD39 (route d'Héricy) et le chemin de la Touffe	126m²	COMMUN

LEGENDE ZONAGE

Délimitation des zones

PRESCRIPTION

Bande de recul de 5m de part et d'autres des cours d'eau

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Espaces paysagers protégés

Espace protégé pour motif écologique (Art. L151-23 du code de l'urbanisme) Orientation d'Aménagement et de Programmation

Bande de 50m autour du massif forestier

Département de SEINE-ET-MARNE (77)

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

COMMUNE DE

Vulaines-sur-Seine



PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ZONAGE

5.1 Echelle: 1/5000

Approbation par délibération du
Conseil communautaire le : 29 Juin
2017

Mise en compatibilité suite a déclaration
de projet approuvée par le Conseil
Communautaire le : 23 Septembre 2021

Modification n°1, approuvée par délibération du Conseil communautaire le : 29 juin 2023

